Musique : l'année Bovet

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **31 (2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MUSIQUE

L'année Bovet

Il y a quelque temps, rentrant d'une fête de l'Association des musiciens suisses, à Montreux, je rencontrai dans le train un éminent critique musical de Paris, Antoine Goléa, connu pour ses jugements tranchés. «Je ne vous comprends pas, vous les Suisses, me dit-il. Vous cherchez de nouveaux compositeurs populaires, alors que vous avez l'abbé Bovet qui, au XXe siècle, continue d'enrichir de ses œuvres musicales un répertoire qui vient en droite ligne du vrai langage populaire: simple, nourri des vraies sources de votre folklore.»

C'est bien vrai: cinquante ans après sa mort, sa musique continue non seulement d'être écoutée, mais aussi chantée et jouée par tous, au point que la Suisse romande consacre 2001 *Année Bovet*. Mais qui était ce chantre de notre pays?

Né en 1879 en Gruyère, Joseph Bovet est mort à Clarens en 1951. Il suit des études classiques, fait un séjour chez les bénédictins, accomplit son parcours théologique à Fribourg. Consacré prêtre, il sera en poste à Genève, puis à Fribourg. Il se passionne pour le chant sacré. Maître de chant, il accède en 1923 au poste de responsable du Collège Saint-Michel, dirige l'Orchestre de la Ville, crée le premier groupe folklorique costumé et un chœur d'enfants.

Il deviendra le maître de la chanson populaire, en sachant faire aimer la musique au plus grand nombre. Pour lui rendre hommage, les chorales et les corps de musique, sous l'égide de l'Association Joseph Bovet, ont mis sur pied *l'Année Bovet 2001*. De nombreuses manifestations sont prévues, avec une date phare, le 20 février, marquée par des concerts à Fribourg (à 17 h au Collège Saint-Michel, à 19 h à l'aula de l'Université).

A. J.

Qui sera le plus fort?

TÉLÉVISION

Face au petit écran, le téléspectateur a son mot à dire. Et lorsqu'il s'exprime, il est parfois entendu. Cependant, il n'est pas tout seul et ce média majeur suscite des guerres de pouvoir qui le dépassent. Réflexion... agacée!

A qui appartient la télévision romande? A ceux qui la font, à ceux qui la paient, aux pouvoirs politiques, aux publicitaires? La question se veut un peu caricaturale, mais elle finit par nous sauter aux yeux, si l'on tient compte de certains éléments objectifs, et de quelques saines colères que l'on est en droit de piquer en tant que téléspectateur et payeur de redevance.

Ainsi, à l'automne dernier, des émissions voyaient leur programmation considérablement modifiée – changement d'horaire pour *Zig Zag café,* nouvel horaire également et déplacement sur TSR2 pour *Fax Culture*, au grand dam du public, désorienté par ces décisions à la logique discutable. Le point positif, c'est que les téléspectateurs semblent avoir compris que pousser un coup de gueule peut être efficace. Devant l'incompréhension générale, ces rendez-vous, qui ont leurs fidèles, ont retrouvé leurs horaires initiaux depuis le début de l'année.

Cette victoire populaire devrait nous encourager à mener d'autres combats. Deux exemples: contre la programmation pléthorique de fictions – films, téléfilms ou séries – où violence, comportements pervers et psychopathes de tout poil tiennent la vedette; contre la sale manie, de plus en plus fréquente, d'interrompre la diffusion d'un film alors que l'image finale est à peine apparue à l'écran, pour nous vriller les oreilles avec un *jingle* publicitaire lâché à pleins tubes... au lieu de laisser se dérouler le générique de fin pour que nous nous remettions de nos émotions.

Si le changement peut venir de la conviction avec laquelle les téléspectateurs imposeront leur volonté, il viendra aussi d'ailleurs: nouvelle direction générale – Gilles Marchand va bientôt remplacer Guillaume Chenevière – mais encore nouvelle concurrence, sans oublier une nouvelle loi sur la radio-TV.

A l'avenir, la concurrence ne sera peut-être plus seulement sur les chaînes des pays voisins, mais *intra muros,* avec, par exemple, le projet de RTL9 de créer une chaîne pour les Suisses, en demandant une concession sur le réseau hertzien national. Quant à la loi, celle qui est en vigueur actuellement date de 1991 seulement, mais elle a déjà vieilli. La prochaine – si elle est acceptée, elle entrera en vigueur en 2004 – mettra en avant la défense du service public. Les recettes provenant de la redevance (près d'un milliard par an) restent acquises à la Société suisse de radiodiffusion (SSR). C'est une bonne nouvelle pour notre télévision, du moins à première vue. Car le contenu de ce projet de loi est à double tranchant: il interdit notamment le parrainage et le développement de chaînes locales ou thématiques. Une commission de la communication aura son mot à dire sur le contenu des programmes.

Au cœur de ces changements à venir, notre télévision aura plus que jamais sa place à trouver: imiter tant bien que mal ses concurrentes ou miser à fond sur la différence. Par ses réactions, le public aura aussi son rôle à jouer, en exprimant le niveau de son exigence de qualité. Voilà qui nous garantit encore de belles rognes.

C. Pz